
Procès-verbal de l'assemblée publique

Commission permanente
sur les finances et l'administration

Le jeudi 16 juin 2011 à 19 h 00
Hôtel de ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil

COMMISSAIRES PRÉSENTS

M. Sammy Forcillo, président
M. Pierre Lampron, vice-président
M. Peter Trent, vice-président
M. Robert Coutu
Mme Andrée Hénault
Mme Marie Potvin
M. André Savard
M. Bertrand Ward

ABSENTS

Mme Lili-Anne Tremblay
M. Peter McQueen
M. François Robillard

Un citoyen est présent.

1. Ouverture de l'assemblée

Le président déclare l'assemblée ouverte à 19 h 03. Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes et explique le déroulement de l'assemblée. Il rappelle que la commission adopte ce soir les recommandations sur le rapport du vérificateur général.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Mme Hénault, appuyée par M. Trent, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption de recommandations sur le rapport du vérificateur général 2010

M. Forcillo fait lecture des recommandations.

Considérant le taux très élevé de mise en œuvre des recommandations du vérificateur général au sein de l'appareil municipal;

La commission félicite le Bureau du vérificateur général pour la qualité et la pertinence de ses recommandations et fait les recommandations suivantes au conseil :

R-1

Que la Direction générale invite les unités d'affaires à poursuivre leurs efforts pour répondre positivement aux recommandations du vérificateur général dans un délai raisonnable.

R-2

Que le vérificateur général introduise à son rapport 2011, la présentation d'une évaluation qualitative des réponses aux recommandations formulées aux unités d'affaires.

R-3

La commission réitère avec insistance sa recommandation faite l'an dernier à savoir :

Que le Bureau du vérificateur général de la Ville de Montréal entreprenne les démarches en vue de devenir un maître de stage reconnu par l'Ordre des comptables agréés du Québec (OCAQ), d'ici le 31 décembre 2011.

R-4

Que le Bureau du vérificateur général développe des activités visant à promouvoir auprès

des étudiants des facultés universitaires pertinentes les carrières en vérification au sein de son unité.

Que la Direction générale mandate le Service du capital humain pour soutenir le Bureau du vérificateur général dans cette démarche.

R-5

La commission réitère sa recommandation faite l'an dernier à savoir :

Dans la perspective d'optimisation des ressources, que le Bureau du vérificateur général continue de partager la tâche de vérification financière à parts égales avec les vérificateurs externes, et ce afin de permettre aux ressources du Bureau du vérificateur général de réaliser les mandats de vérification de conformité et les missions de vérification d'optimisation des ressources et des technologies de l'information; le tout visant à assurer l'efficacité, l'efficience et les économies des opérations des unités d'affaires de la Ville.

Enfin, la commission souligne qu'elle a pris bonne note des recommandations et des commentaires inscrits au premier chapitre du rapport du vérificateur général et qu'elle attendra les conclusions de l'enquête du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire relativement à l'intrusion dans les communications électroniques du vérificateur général avant de faire d'autres recommandations au conseil.

Avant l'adoption des recommandations, M. Forcillo tient à préciser en réponse à M. Coutu, que les unités d'affaires sont soucieuses de fournir des réponses rapidement au vérificateur général lorsqu'elles sont interpellées.

Sur proposition de M. Ward, appuyée de Mme Potvin, les recommandations sont adoptées à l'unanimité des membres présents.

Conformément à l'article 33 du règlement sur les commissions permanentes du conseil municipal, M. Forcillo rappelle aux membres qui le souhaitent que la commission accepte la production de rapports minoritaires et le cas échéant, il invite les membres à soumettre leur rapport aux secrétaires recherchistes.

Faisant référence au rapport spécial du vérificateur général sur le projet de vélos en libre service (BIXI), qui sera déposé au conseil municipal du lundi 20 juin, Mme Potvin demande si la commission aura l'occasion d'étudier ce rapport dans le cadre de ses travaux.

M. Forcillo l'informe que les conseils municipal et d'agglomération verront à accorder les suites appropriées à ce rapport spécial.

M. Ward fait un commentaire concernant les dépôts de rapports minoritaires.

4. Période de questions et de commentaires du public

Un citoyen est inscrit à la période de questions.

M. Pierre Pagé

M. Pagé est résident du Mile-End. Il fait état de la récente hausse de taxes foncières et la pression qu'elle génère sur les résidents du quartier.

Il est d'avis que la Ville de Montréal devrait réduire le taux de taxation, soit en diminuant ses dépenses ou en trouvant de nouvelles sources de revenus. Et, à titre d'exemple, il fait état des sommes d'argent qui pourraient être récupérées suite à une gestion plus étroite des allocations automobiles. Ainsi, à la lecture des recommandations, il propose l'amendement suivant à la R-1 :

R-1

Que la Direction générale invite les unités d'affaires à **accroître vivement** leurs efforts pour répondre positivement aux recommandations du vérificateur général dans un délai raisonnable.

À 19 h 19, arrivée de M. Pierre Lampron.

M. Forcillo indique que dans le cadre des travaux de cette commission, elle tend à ne pas augmenter le fardeau fiscal des citoyens en limitant le plus possible, la hausse de taxes au taux d'inflation. Dans les cas où l'augmentation des taxes est supérieure au taux d'inflation, il y aurait lieu d'explorer de nouvelles solutions dans la *Loi sur la fiscalité municipale*.

Quant à la recherche d'un équilibre budgétaire, M. Forcillo est d'avis que lors de la confection d'un budget, tant la réduction des dépenses que la recherche de nouveaux revenus sont envisagés.

M. Forcillo prend bonne note de la proposition d'amendement de M. Pagé mais l'informe que la commission maintiendra celle déjà adoptée. Il remercie le citoyen pour son intervention.

Période de questions des membres de la commission

Aucune question des commissaires.

7. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, sur une proposition de M. Lampron, appuyée par M. Savard, l'assemblée est levée à 19 h 22.

ADOPTÉ LE : _____

(Original signé)

Sammy Forcillo
Président

(Original signé)

Pierre G. Laporte
Secrétaire recherchiste

(Original signé)

Edwige Noza
Secrétaire recherchiste